

APPEL AU PARLEMENT

Saintes, le 6 août 2019

Mesdames, Messieurs les députés et sénateurs,

Votre responsabilité est très grande aujourd'hui. Nous vous demandons de bien la mesurer.

Depuis janvier 2018, nous sommes à deux minutes de l'Apocalypse selon le Bulletin des savants atomistes, qui voient dans la détérioration du climat un facteur supplémentaire de catastrophe, menant à la guerre atomique. De fait, parallèlement au climat physique, le climat politique mondial n'a cessé et ne cesse de se détériorer.

Ce 2 août 2019, les Etats-Unis, par la volonté d'un seul homme, se sont retirés du premier et du plus important traité de réduction des armes nucléaires, le traité de Washington signé en décembre 1987 par MM. Reagan et Gorbatchev. Il éliminait d'Europe les Forces Nucléaires Intermédiaires (SS20 et Pershing 2) et ouvrait la voie à la fin de la Guerre froide. Entraînant celui de la Russie, le retrait américain du traité FNI, après d'autres retraits et d'autres mesures négatives, augmente encore les risques qui nous rapprochent de l'apocalypse nucléaire.

A quoi serviront donc, en pareil cas, les bombes atomiques françaises ? A rien, manifestement. Lisez, s'il vous plaît, les motifs de la **Proposition de Loi visant à organiser un référendum d'initiative partagée sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires**. Vous pourrez constater que la "dissuasion nucléaire" est un non-sens.

Il est en effet illogique de défendre les valeurs républicaines, dont la fraternité, et les droits de l'Homme, dont le droit à la vie, en menaçant de commettre des massacres ; illogique de lier les "intérêts vitaux" de la France à l'emploi d'armes virtuellement suicidaires contre un pays qui en aurait aussi ; illogique de prétendre garantir notre sécurité par ces armes, tout en les interdisant aux autres ; illogique d'encourager ainsi leur prolifération, tout en prétendant la combattre ; illogique d'interdire les armes de destruction massive biologiques et chimiques et de se les autoriser lorsqu'elles sont atomiques ; illogique de les dire "seulement dissuasives, donc de non-emploi" car s'en servir pour dissuader, c'est être prêt à s'en servir vraiment, sinon l'ennemi ne croira pas à la menace ; illogique de vouloir faire des économies et de gaspiller des milliards dans des engins qui ne nous protègent ni des terroristes, ni des autres Etats nucléaires, et ne font que perpétuer le risque de catastrophe. Bref, les armes nucléaires ne servent à rien, sinon à préparer des massacres, qu'elles finiront par provoquer, délibérément ou accidentellement.

Dès lors, pourquoi la France poursuit-elle une telle politique ? Il n'y a que deux explications possibles : la peur et le prestige.

Le prestige, d'abord : faire étalage de sa puissance, monter sur ses ergots. Ce désir d'affirmer sa puissance, d'autant plus grand qu'elle est moindre, est instillé par les lobbies militaro-industriels et nucléaires qui sévissent dans de nombreux Etats. Seule la mobilisation des peuples, dont le peuple français, pourra contrecarrer leur influence.

La peur ensuite, réelle ou simulée : c'est le principe même de la dissuasion, invoqué par ses partisans. "J'ai peur de tes armes de massacre, je te fais donc peur avec les miennes pour que tu n'utilises pas les tiennes." C'est "l'équilibre de la terreur". Cependant cet "équilibre", plus ou moins gérable entre deux acteurs étatiques supposément doués de rationalité, l'est de moins en moins à mesure que les acteurs se multiplient et que certains d'entre eux s'avèrent imprévisibles. A ce stade, où nous sommes aujourd'hui, le seul « équilibre » tenable est celui de l'option zéro : plus aucune arme de ce type nulle part ! Il faut les éliminer toutes, les abolir.

Mais pour y parvenir, il faut désarmer en préservant l'équilibre à tout moment. Il faut donc d'abord négocier entre tous les acteurs concernés un processus de désarmement concerté, méthodique et dûment vérifié. Il faut un désarmement multilatéral fondé sur la formule : "faire confiance et vérifier".

Cette exigence, l'article 6 du Traité de Non Prolifération (TNP) l'avait posée dès son entrée en vigueur en 1970, mais sans fixer de délai ni de sanction en cas de non-respect, de sorte que cet article n'a jamais été mis en œuvre par les Etats Dotés d'Armes Nucléaires (EDAN). C'est cette exigence que le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (le TIAN) devait leur imposer. Mais aucun d'eux n'a participé à sa négociation et trois d'entre eux, France en tête, ont annoncé le 7 juillet 2017, le jour où il était voté à l'ONU par 122 Etats non nucléaires, qu'ils ne le signeraient jamais.

Nous ne demandons donc pas à la France de signer le TIAN *en l'état* puisque nous savons qu'elle ne le fera pas, mais aussi parce que le TIAN a besoin d'être amélioré : il affirme un "droit inaliénable à l'énergie nucléaire" qui n'a rien à y faire et qui incite à propager une technologie proliférante et mortifère ; il évoque un désarmement multilatéral mais y renonce de fait, proposant seulement à chaque EDAN de désarmer unilatéralement, soit avant, soit après avoir adhéré au traité ; il dénonce les effets catastrophiques des armes nucléaires mais il oublie de préciser que ce sont des armes de crime contre l'humanité, ce qui aurait conduit la Cour Internationale de Justice à les interdire à tout Etat, qu'il soit ou non partie au traité ; il énumère toutes les interdictions frappant ces armes, y compris celle de s'en servir comme menace, et les déclare irréversibles, mais son article 17 autorise un Etat qui le voudrait à se retirer du traité avec un préavis d'un an et sur simple déclaration de sa part, ce qui rend le traité contradictoire et le voue à la dislocation, le retrait d'un premier Etat entraînant très probablement d'autres.

Nous ne demandons pas non plus que la France désarme unilatéralement, ce qui laisserait subsister 98 % des armes nucléaires dans le monde. Nous lui demandons de faire plus et mieux. Nous lui demandons de se conformer à l'article 6 du TNP, qu'elle a signé, et d'inviter tous les Etats dotés d'armes nucléaires, parties ou non au TNP, à négocier l'élimination de leurs armes sous un contrôle mutuel. Ce faisant, ils pourront en même temps négocier l'élimination de toutes les armes radioactives et proposer aux Etats qui auront déjà signé le TIAN de l'amender pour le rendre cohérent, universel et irréversible. Le tout pourra constituer **un véritable traité d'abolition**.

Aujourd'hui, près de 14 500 bombes, en moyenne dix fois plus puissantes que celle d'Hiroshima, menacent notre survie. Avec ses 300 bombes, la France pourrait faire un milliard de morts et faire tuer en retour des millions de Français. Pas de quoi faire cocorico ! [Abolir les armes nucléaires est une urgence](#) et il n'y a pas d'autre solution.

Si vous ne voulez pas, Mesdames, Messieurs les membres du Parlement français, que nous subissions le sort des habitants d'Hiroshima et de Nagasaki, vous n'avez qu'un geste à faire, signer la [Proposition de Loi visant à organiser un référendum d'initiative partagée](#) sur la question suivante :

« Approuvez-vous que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des Etats concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? »

Vos concitoyens vous le demandent, quelle que soit leur orientation politique et quelle que soit la vôtre. D'après l'IFOP, ils sont 85% à répondre OUI à cette question, toutes tendances confondues. Il est temps qu'ils soient consultés sur la poursuite d'un programme qui fait d'eux les complices et les victimes potentielles de crimes contre l'humanité, qui leur a déjà coûté plus de 300 milliards d'Euros et leur en coûtera 37 milliards de plus d'ici 2025, soit **14,5 millions d'Euros par jour**. Autant d'argent détourné de l'action pour la santé publique, le bien-être social et la sauvegarde de notre environnement, avec pour seul effet d'inciter les autres Etats à conserver et moderniser leurs armes nucléaires s'ils en ont, ou à s'en procurer, s'ils n'en ont pas encore. La France, "pays des droits de l'Homme" mais nation proliférante, doit revenir à ses valeurs, ses engagements internationaux et sa devise républicaine.

Permettez donc au peuple français, puisque vous en avez la faculté, d'ouvrir la voie vers un monde sans armes d'extermination. Ensemble, imposons le bon sens à la dizaine de dirigeants qui tiennent le monde entre leurs mains.

Agissez, réagissez. Signez pour la vie. Pour la paix. Maintenant.

Je soussigné(e), NOM : _____ Prénom : _____
Qualité : Député(e) Sénateur/Sénatrice Département : _____
CP/Ville : _____
E-mail : _____

déclare signer et soutenir la Proposition de Loi visant à organiser un référendum d'initiative partagée sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires et radioactives.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à... _____ le _____ Signature : _____

Merci de bien vouloir retourner votre soutien à : ACDN, 31 Rue du Cormier, 17100 Saintes, France. contact@acdn.net